

11. *Levold de Northof.* — Pour les deux règnes d'Adolphe et d'Engelbert de la Marck, Hocsem est complété par une autre source : Levold de Northof. Cet écrivain, bien qu'étranger, occupe une place distinguée dans l'historiographie liégeoise. Il naquit en Westphalie, au comté de la Marck, d'une famille de chevaliers, le 21 janvier 1278 ⁽¹⁾. A l'âge de 16 ans, il fut envoyé pour commencer ses études à Erfurt, où, paraît-il, on s'occupait sérieusement d'historiographie et de ce que les Dominicains appelaient l'érudition ⁽²⁾. Il n'en revint qu'à regret, quand Rutger d'Altena, sénéchal du comte régnant Everard de la Marck ⁽³⁾, le rappela, au bout d'un an, pour

(1) Les détails de cette biographie sont empruntés à la chronique de Levold de Northof.

(2) LORENZ, *Deutschlands Geschichtsquellen*, 3^e éd., t. II, pp. 68 et suiv.

(3) Everard de la Marck mourut le 4 juillet 1308. Voir baron DE CHESTRET, *Histoire de la maison de la Marck*, p. 16.

l'attacher à la Cour. Il est probable qu'on confia à Levold l'éducation des jeunes comtes de la Marck. En 1308, il put reprendre ses études et se rendit à l'Université d'Avignon. Deux ans plus tard, Adolphe de la Marck, fils du comte Everard et frère de son successeur Engelbert II, lui conféra un canonicat dans la collégiale de Boppard et lui confia l'administration de sa prévôté de Saint-Martin de Worms. Promu au siège épiscopal de Liège, il l'emmena avec lui dans cette ville, en 1314 ⁽¹⁾, et lui donna, dans la cathédrale de Saint-Lambert, une prébende de chanoine. Levold devint aussi abbé séculier de Celles : il apparaît sous ce titre à partir de 1332 ⁽²⁾ et consent, le 10 juillet 1338, au transfert à l'église de Visé du chapitre de Celles et du corps de saint Hadelin ⁽³⁾. Non content de le pourvoir de riches revenus, l'évêque l'employa dans l'administration du diocèse : en 1332, il le députa au concile provincial de Cologne. Levold resta toute sa vie très dévoué à la famille de la Marck, dont il écrivit l'histoire depuis la fin du X^e siècle : *Chronicon comitum de Marca et Altena sive Origines marcanæ* ⁽⁴⁾. Dans le prologue, adressé à son élève le comte Engelbert III de la Marck ⁽⁵⁾, l'auteur prend le titre d'abbé séculier de Visé, ce qui prouve que ce prologue fut écrit après 1338. D'autre part, Levold y recommande au jeune seigneur trois des serviteurs du comte précédent; cela fait supposer qu'il écrit vers 1347, au moment où Engelbert III commence son règne, et qu'à cette date l'œuvre est achevée. Les renseignements qu'elle contient jusqu'en 1358, ne sont que des ajoutés postérieures, dont Levold a continué la rédaction jusque dans sa quatre-vingtième année ⁽⁶⁾. Arrivé là,

(1) Levold est cité dans une charte insérée au *Cartulaire de Saint-Lambert*, sous la date du 29 juin 1301 au lieu de 1331 (BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. III, p. 2). Cette erreur a été corrigée, à la demande des éditeurs, dans les *Archives liégeoises* du 15 février 1898.

(2) BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. III, p. 396.

(3) *Ibid.*, p. 549.

(4) Publié par MEIBOM, *Scriptores rerum Germanicarum*, t. I, pp. 377 et suiv.; et par C.-L.-P. TROSS, *Levolds von Northof Chronik der Grafen von der Marck und der Erzbischöfe von Cöln*. Hamm, 1859.

(5) Sur ce prologue et les recommandations que Levold y adresse à son élève, voir LORENZ, *suprac.*

(6) « Qui, die beatae Agnetis nuper praeterita, aetatis meae octogesimum annum incepti. » *Chronique*, éd. Tross, p. 234.

il déclare terminer son travail ⁽¹⁾; il veut qu'on le présente au comte de la Marck la première fois qu'il viendra à Altena, et que le manuscrit, confié à la garde de la femme du châtelain Dithmar et du chapelain, reste toujours au château sans pouvoir en sortir.

L'ouvrage de Levold est très important pour l'histoire des la Marck, à partir du règne d'Everard, au XIII^e siècle. M. de Chestret le cite au premier rang, comme source de l'histoire de cette maison. Il reproche cependant à l'auteur de se montrer « plus que de raison le flatteur indulgent d'une famille à laquelle il était attaché par les liens de la reconnaissance. Néanmoins, ajoute le moderne historien des la Marck, son ouvrage abonde en faits puisés à des sources perdues ⁽²⁾, ou dont il fut lui-même le témoin oculaire ⁽³⁾ ». Levold y a inséré les événements les plus remarquables du gouvernement des deux évêques, Adolphe et Engelbert de la Marck. Comme il passa la plus grande partie de sa vie à Liège, il a aussi pour cette partie l'autorité d'un témoin oculaire. Écrivant après Hocsem, il ne peut pas avoir ignoré son travail. Cependant il ne paraît pas l'utiliser directement et transcrit ses propres renseignements d'une manière indépendante, comme le montre l'altération qu'il fait continuellement subir aux noms de lieux et de personnes. Levold a donc sa valeur propre; les détails qu'il fournit sont souvent différents de ceux de Hocsem, et malgré l'extrême brièveté de ses renseignements, il nous fait connaître, par exemple sur la paix de Saint-Jacques en 1343, mainte particularité laissée dans l'ombre par son devancier. Il a utilisé Renier et d'autres sources liégeoises ⁽⁴⁾. En rapport personnel avec Adolphe et Engelbert de la Marck, il s'en tient, plus encore que Hocsem, à un point de vue strictement épiscopal. Il faut, en le lisant,

(1) Tross, en préparant son édition, trouva après coup le manuscrit de Wolfenbüttel, contenant encore un passage se rapportant à l'année 1371, qu'il n'osa plus attribuer à Levold. Lorenz pense au contraire que ce passage, de même qu'un autre de 1369 (Tross, pp. 238 et suiv.), peuvent encore être de Levold.

(2) Lorenz cite aussi Lambert de Hersfeld parmi les sources utilisées par Levold.

(3) BARON DE CHESTRET DE HANEFFE, *suprac.*, préface, p. 5. M. de Chestret (p. 19, note 9) signale chez Levold une erreur de date, relative à la fondation du couvent de Clarenberg.

(4) LORENZ, *suprac.*

tenir compte, avec M. de Chestret, qu'il commence l'année au 25 mars, comme à Cologne (1).

Levold de Northof a aussi composé un catalogue ou chronique abrégée des archevêques de Cologne depuis saint Materne jusqu'au règne de Guillaume de Geneppe, monté sur le siège épiscopal en 1349 (2). Levold a vraisemblablement écrit cet ouvrage à l'usage des classes, pour donner à ses élèves, les comtes de la Marck, un aperçu de l'histoire ecclésiastique de Cologne. Il déclare lui-même l'avoir composé « eo tenore quo reperi, nihil addendo, vel corrigendo, vel aliquid immutando ». En effet, à l'exception de la vie de Brunon 1^{er}, sur laquelle un petit nombre de détails sont tirés d'une source inconnue, cet ouvrage tout entier est emprunté, à peu près littéralement, à des catalogues ou à des annales plus anciennes.

Enfin, Levold a rendu, dans ses fonctions à l'évêché de Liège, un précieux service à l'historiographie liégeoise. Nous lui devons le plus ancien registre féodal de la principauté. Celui des clercs féodaux qui accompagnait l'évêque, inscrivait sur un rôle de parchemin les reliefs accomplis en sa présence. Ces reliefs étaient ainsi disséminés et bientôt perdus. Levold sauva ceux du règne d'Adolphe de la Marck, qui, sans sa judicieuse intervention, auraient disparu comme les précédents. Plusieurs des clercs qui les avaient annotés, étaient morts; d'autres conservaient par devers eux la minute des reliefs auxquels ils avaient assisté. Levold, en 1343, fit rechercher les rôles et notes éparses, puis les fit transcrire dans un registre en parchemin, que M. Éd. Poncelet a récemment publié (3).

(1) BARON DE CHESTRET DE HANEFPE, *suprac.*, p. 17, n. 5.

(2) Publié plusieurs fois et en dernier lieu dans MGH. SS., t. XXIV, pp. 358 et suiv.

(3) Éd. PONCELET, *Le livre des fiefs de l'église de Liège sous Adolphe de la Marck*. Voir sur Levold de Northof, Introduction, pp. LXVI-LXVII.